

Séminaire de Bruxelles

13-15.11.2024



Séminaire en droit européen

Thèmes : Questions juridiques actuelles du droit institutionnel et matériel de l'Union

En plus d'une séance d'introduction et de deux après-midis de séminaire à Fribourg, le séminaire comprend un voyage d'études de trois jours à Bruxelles durant lequel plusieurs institutions seront visitées (Commission européenne, Parlement européen, Conseil de l'UE, Mission suisse, etc.).

Conditions de participation

- Le séminaire s'adresse aux étudiant.e.s en Master ou Bachelor qui s'intéressent particulièrement au droit de l'intégration européenne
- Participation à la séance d'introduction le **14 mai 2024 à 18h15** (attribution des sujets ; voir la liste des sujets en annexe)
- Présentation de 15 minutes sur le thème attribué durant un après-midi de séminaire à Fribourg (**le 31.10 resp. le 08.11.2024, de 14h15 à 18h00**). La présence est obligatoire aux deux dates et est une condition nécessaire pour la reconnaissance des crédits.
- Participation au voyage d'études de trois jours à Bruxelles du **13 au 15 novembre 2024**
- Rédiger un travail de (pro)séminaire jusqu'au **28 février 2025** (facultatif, voir ci-dessous)
- Impératif : bonne compréhension passive de l'allemand, du français et de l'anglais
- Inscription au moyen d'un formulaire (<https://www3.unifr.ch/ius/epiney/de/lehre/seminare/>) avec l'attestation des notes obtenues, des attestations de compétences linguistiques et une lettre de motivation jusqu'au **30 avril 2024** à l'adresse suivante : evamariamichelle.hunziker@unifr.ch (min. 10 et max. 15 participant.e.s)
- Coûts : CHF 150.- (2 nuits avec petit-déjeuner). Le voyage aller-retour à Bruxelles n'est pas inclus : il doit être organisé et financé individuellement par les étudiant.e.s. L'assurance est à la charge des étudiant.e.s.

Validation

1. Travail de séminaire Master (5 ECTS) : Au moins IUR II achevé, participation à toutes les dates planifiées, présentation orale de 15 minutes, rédaction d'un travail écrit sous la forme d'un travail de proséminaire (36'000-60'000 signes)
2. Crédits spéciaux Master (5 ECTS) : Au moins IUR I achevé, participation à toutes les dates planifiées, présentation orale de 15 minutes, rédaction d'un travail écrit sous la forme d'un travail de proséminaire (36'000-60'000 signes)
3. Crédits spéciaux Master (2 ECTS) : Au moins IUR I achevé, participation à toutes les dates planifiées, présentation orale de 15 minutes
4. Travail de proséminaire Bachelor (3 ECTS) et crédits spéciaux Master (2 ECTS) : Au moins IUR I achevé, participation à toutes les dates planifiées, présentation orale de 15 minutes, rédaction d'un travail écrit sous la forme d'un travail de proséminaire (36'000-60'000 signes)

Liste des sujets

Droit institutionnel de l'UE :

- 1) Droit constitutionnel d'urgence de l'Union - Le fondement des mesures de l'UE dans la crise de l'euro (MESF) et pendant la pandémie (*NextGenerationEU*) sur l'art. 122 TFUE
- 2) La marge de manœuvre de l'UE en matière de conditions d'adhésion : Nature juridique, contenu juridique et justiciabilité des critères de Copenhague – présentation et évaluation
- 3) Procédure de conclusion interne à l'UE en matière de *soft law* et protection de l'équilibre institutionnel à l'exemple du *Memorandum of Understanding on a Strategic and Global Partnership* entre l'UE et la Tunisie du 16 juillet 2023

Libre circulation et migration :

- 4) L'admissibilité des restrictions à la libre circulation des personnes pendant la pandémie de COVID-19 à la lumière de la jurisprudence récente de la CJUE (Affaire C-128/22, *NORDIC INFO*)
- 5) Limites à la perte de la citoyenneté de l'Union : analyse de la jurisprudence post-*Tjebbes* (notamment l'affaire C-118/20, *Wiener Landesregierung* [Révocation d'une garantie de naturalisation], et l'affaire C-689/21, *Udlændinge- og Integrationsministeriet* [Perte de la nationalité danoise])
- 6) Protection du noyau dur de la citoyenneté européenne : l'évolution des jurisprudences *Ruiz Zambrano* et *Chavez-Vilchez* de la CJUE (en tenant compte de l'aff. C-459/20, *Staatssecretaris van Justitie en Veiligheid* [Mère thaïlandaise d'un enfant mineur néerlandais], et des affaires jointes C-451/19 et C-532/19, *Subdelegación del Gobierno en Toledo*)
- 7) Protection internationale des victimes de la violence envers les femmes fondée sur le sexe : le rôle des traités internationaux conclus par l'UE dans l'interprétation de la notion de réfugié (Affaire C-621/21, *Intervyuirasht organ na DAB pri MS* [Femmes victimes de violence domestique])

Environnement et durabilité :

- 8) Accès aux tribunaux de l'Union à la lumière du nouveau règlement d'Aarhus : les conditions de protection juridique selon l'art. 9 al. 3 de la Convention d'Aarhus sont-elles remplies ?
- 9) Proposition de directive sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité : conséquences pour la Suisse et comparaison avec le contre-projet à l'initiative sur la responsabilité des multinationales (RO 2021 846, RO 2021 847)
- 10) Actions en justice pour le climat – obstacles à la recevabilité devant le Tribunal fédéral suisse et la Cour européenne des droits de l'homme à l'exemple notamment des « Aînées pour la protection du climat Suisse »

Relations Suisse-UE :

- 11) Le rôle des cantons dans les relations bilatérales Suisse-UE, avec une attention particulière pour la coopération dans le domaine de Schengen
- 12) Regroupement familial conformément à l'Accord sur la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'UE et à la Loi sur les étrangers et l'intégration
- 13) Droits de demeurer selon l'Accord sur la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'UE
- 14) La fin du séjour pour des raisons de sécurité et d'ordre publics selon l'Accord sur la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'UE, compte tenu de la jurisprudence du Tribunal fédéral suisse
- 15) Intégration de la Suisse à la Cour AELE : forme envisageable, avantages et inconvénients ?